



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 juin 2002

Les agriculteurs et industriels du secteur de la pomme de terre valorisée se félicitent des deux récentes annonces des pouvoirs publics mais restent vigilants quant à la nécessité de préserver la pérennité de la filière féculière française.

Le GIPT, groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre rassemblant tous les agriculteurs et industriels de ce secteur, se félicite de la décision prise par le Conseil des Ministres de l'Agriculture à Bruxelles le 27 mai 2002 visant à reconduire pour les campagnes 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 les contingents actuels des huit Etats membres producteurs de féculé de pomme de terre. Il ne paraissait en effet pas souhaitable de modifier des niveaux de contingentements qui n'ont pas encore pleinement répondu à l'équilibre souhaité sur le marché européen de la féculé.

Le GIPT se félicite également de l'annonce du Ministre de l'Agriculture concernant la suspension en France du système de modulation dont les professionnels n'avaient cessé de relever les effets négatifs pour la production de pommes de terre féculières, compte tenu de la distorsion de la concurrence qu'il instituait. Il rappelle qu'il a toujours demandé l'exclusion de la pomme de terre féculière du dispositif de modulation.

Le GIPT reste toutefois vigilant à l'égard des projets de la Commission européenne. En effet la nouvelle baisse du prix minimal de la pomme de terre qui pourrait découler d'une réduction supplémentaire du prix d'intervention des céréales, à l'étude au sein des services de la Commission, fragiliserait dangereusement cette filière dont le prix de rémunération actuel permet tout juste de garantir une rentabilité pour le producteur. Toute nouvelle baisse de prix, si elle ne devait pas être totalement compensée, comme ce fut le cas dans le cadre de l'Agenda 2000, serait lourde de conséquence pour l'ensemble de la filière.

* * *

Contact presse :

GIPT : M. André SOUTEYRAT : Tel. 01 40 82 18 67 - e-mail : gipt@voila.fr

ALLIANTIS - Mme Sylvianne VILLAUDIERE - Tél : 01 44 56 09 56 - e-mail : alliantis@alliantis.fr